

pour enfants et adultes sont mis en circulation tous les mois dans les régions rurales. De plus, les représentants régionaux de l'Office collaborent à l'organisation de circuits autonomes. Ces circuits passent sous la direction des conseils du film ruraux qui, comme les conseils locaux, achètent leurs projecteurs, forment leurs projectionnistes, fondent des groupes d'étude touchant la sélection et l'usage des films et organisent des festivals où sont montrés des documentaires sur la Canada et les pays étrangers.

En plus de fournir des programmes mensuels et l'aide technique de ses représentants, l'Office national du film dépose, à titre de prêts gratuits, un grand nombre de films dans les cinémathèques provinciales et régionales.

En collaboration avec des ministères fédéraux, l'Office maintient des cinémathèques groupant des films sur la santé, le bien-être, la médecine et la biologie, l'aptitude physique et l'industrie. Les nouveaux films sur ces sujets sont mis en circulation à travers le pays et montrés en bloc avant d'être déposés à la cinémathèque centrale où l'on peut les emprunter. L'Office maintient également toutes sortes de services d'information, y compris de la documentation sur la sélection et l'usage des films et bandes d'images, des guides de discussion, des notes à l'intention des professeurs, ainsi que des listes de films et de bandes d'images. L'Office a déposé plus de 25,000 films dans les cinémathèques locales.

Un grand nombre d'organismes différents, tant gouvernementaux que bénévoles, collaborent avec l'Office et l'aident à distribuer les films. Le personnel des cours d'extension de l'Université de l'Alberta est un exemple de l'instruction technique dispensée par un organisme indépendant. L'Université de la Colombie-Britannique administre des circuits cinématographiques ruraux. Dans les provinces Maritimes, la distribution des films de l'Office pour adultes se fait sous la direction du ministère de l'Instruction publique. Dans certaines provinces, les fédérations de l'agriculture collaborent à la distribution des films dans les campagnes.

On se sert du film pour aider les citoyens des régions les plus colonisées du Canada à mieux comprendre leur pays et pour permettre aux habitants des régions reculées de se faire une idée du genre de vie que mènent les gens des autres régions. Dans les écoles et les régions habitées du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ungava et du Labrador, des films de l'Office national sont régulièrement montrés aux Indiens et aux Blancs. Les autorités fédérales et provinciales collaborent à cette œuvre.

Afin de permettre aux autres nations de mieux comprendre le Canada, l'Office national du film raconte l'histoire du Canada par le film. La distribution non commerciale de films et de bandes d'images à l'étranger s'effectue maintenant par les soins des bureaux de l'Office à Londres, New-York et Chicago, de 56 bureaux des ministères des Affaires extérieures et du Commerce ainsi que des universités et écoles et autres institutions d'enseignement. Près de 10 millions de personnes par année voient des films documentaires canadiens dans 42 pays étrangers. En outre, plus de 3,000 exemplaires de films produits par l'Office sont vendus chaque année. Cette distribution commerciale de films est déjà bien établie en Angleterre et aux États-Unis et s'amplifie rapidement en Europe continentale et en Amérique latine. Un progrès qu'il faut mentionner est l'utilisation de plus en plus grande que les réseaux américains de télévision font des films d'actualité et des autres productions de l'Office. Les locations se chiffrent actuellement par 1,500 par année. L'Office produit aussi des bandes d'actualités canadiennes pour le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Amérique du Sud.